

Le commerce extérieur de la France dans le secteur bovin

CHATELLIER Vincent
INRA, LERECO, Rue de la Géraudière, 44316 Nantes

RESUME

La production française de viande bovine s'inscrit à la baisse depuis de nombreuses années, sous l'influence principale d'un recul du cheptel de vaches laitières (division par deux en 35 ans) partiellement compensé par une hausse du cheptel allaitant jusqu'à la fin des années 2000. Ce recul de l'offre nationale de viande bovine intervient dans un contexte caractérisé, d'une part, par une diminution de la demande intérieure et, d'autre part, par une modification progressive du positionnement de la France sur les marchés extérieurs. En dépit de l'importance de son cheptel allaitant, la France est déficitaire en viande bovine en 2015, mais excédentaire en bovins vivants. Les importations de viande bovine se font principalement en provenance de pays voisins de l'Europe du Nord et concernent surtout des femelles laitières. Les exportations sont, quant à elles, dominées par un courant traditionnel d'exportations de bovins mâles vivants à destination de l'Italie. Le commerce de la France avec les pays tiers demeure toujours limité tant à l'import qu'à l'export.

The French trade in bovine sector

CHATELLIER Vincent.
INRA, LERECO, Rue de la Géraudière, 44316 Nantes

SUMMARY

The French beef production decreases since many years, largely under the influence of a decline in the dairy herd (halved in 35 years). This decline in domestic beef supply occurs in a context characterized, first, by a decrease in domestic demand and, secondly, by some modifications in the positioning of the France on foreign markets. Despite the importance of his suckler herd, France has a deficit in beef meat in 2015 but a surplus in live bovine cattle. Beef imports are coming mainly from neighboring Northern European countries and are often related to dairy females. Exports are, meanwhile, dominated by a traditional flow of exports of live male bovine to Italy. The French trade with third countries remains limited both for import and export.

INTRODUCTION

En 2015, la production française de viande bovine résulte d'un cheptel de 3,6 millions de vaches laitières et de 4,2 millions de vaches allaitantes, soit respectivement 15% et 34% de l'effectif européen (FranceAgriMer, 2016). En raison de l'amélioration des performances zootechniques, le cheptel de vaches laitières a été divisé par deux depuis le début la mise en œuvre des quotas en 1984. Dans le même temps, le cheptel de vaches allaitantes a progressé de 1,1 million de têtes, cette hausse résultant surtout de la période antérieure à 2000. En France, les abattages du secteur bovin s'élèvent à 1,45 million de tonnes équivalent carcasse (tec) en 2015, soit 19% du total de l'UE. Ils proviennent à 43% de vaches, 28% de jeunes bovins, 13% de veaux, 11% de génisses et 5% de bœufs (FranceAgriMer, 2016).

En dépit, d'une baisse de la production bovine de près de 20% depuis 1980, la France devance toujours l'Allemagne (16% de la production communautaire en 2015), le Royaume-Uni (13%), l'Italie (9%), l'Irlande (8%) et la Pologne (7%). Les treize nouveaux Etats membres n'assurent, quant à eux, que 12% de la production bovine communautaire. Si la consommation individuelle de viande bovine a baissé de 9% depuis 2000 dans l'Hexagone, elle demeure plus élevée (23,5 kg/ec et par an) que dans les autres Etats membres. Compte tenu des différentiels existants dans la structure de l'offre et de la demande en termes de types d'animaux, la France est depuis de nombreuses années déficitaire en viande bovine, mais excédentaire en bovins vivants.

Partant de la base de données *Comext* produite par les services d'Eurostat, cette communication propose une analyse de l'évolution du commerce extérieur de la France dans le secteur bovin entre 2000 et 2015. La première section traite de la place de la France dans les échanges européens du secteur bovin ; la seconde est centrée sur les échanges de la France en viande bovine. La troisième a trait aux échanges français de bovins vivants.

1. LE COMMERCE EUROPEEN DANS LE SECTEUR BOVIN ET LA PLACE DE LA FRANCE

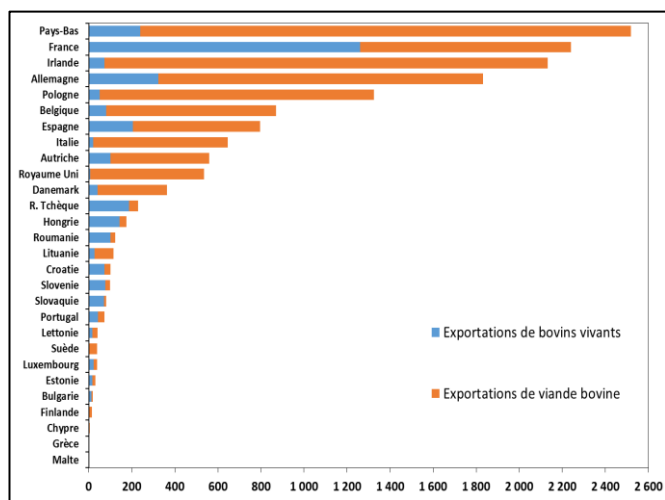
Les échanges internationaux de viande bovine (hors bovins vivants) portent sur 9,7 millions de tonnes, soit environ 14% de la production mondiale (FAO-OCDE, 2016). D'après l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), l'UE est, en 2015, la troisième zone productrice de viande bovine au monde (7,7 millions de tonnes) derrière les Etats-Unis (11,2 millions de tonnes) et le Brésil (9 millions de tonnes). Sa contribution à la production mondiale de viande bovine (11%) est cependant nettement plus conséquente que son poids dans les échanges internationaux (2% des exportations et 3% des importations de viande bovine, hors flux intra-UE). Les principaux exportateurs sont le Brésil, l'Inde, l'Australie et les Etats-Unis. Les principaux importateurs sont les Etats-Unis, la Russie, le Japon, la Chine (y compris Hong-Kong) et le Vietnam.

Les exportations extra-UE de l'UE dans le secteur bovin, qui ont peu évolué au fil du temps, s'élèvent à 1,64 milliard d'euros en 2015, dont 916 millions d'euros de bovins vivants et 724 millions d'euros de viande bovine. Le secteur bovin ne contribue que pour 1,2% aux exportations européennes agroalimentaires. Avec 14% du total des exportations extra-UE du secteur bovin, la France occupe le deuxième rang communautaire derrière l'Allemagne (15%), mais devant l'Espagne (12%) et la Pologne (9%). De manière plus précise, la France compte pour 20% des exportations européennes de bovins vivants et pour 6% de celles de viande bovine. Les importations de l'UE dans le secteur bovin atteignent, quant à elles, 2,02 milliards d'euros en 2015 (exclusivement sous la forme de viande bovine), soit 1,7% des importations agroalimentaires totales. La France ne contribue que pour 2% aux importations européennes de viande bovine, soit un niveau nettement inférieur à celui des Pays-Bas (35%, dont une part est achetée à des pays tiers pour être ensuite réexpédiée sur le marché communautaire), de l'Allemagne (19%) et de l'Italie (17%).

Les échanges extra-UE dans le secteur bovin sont donc plutôt modestes, tant en pourcentage des échanges agroalimentaires de l'UE que comparativement à la somme des flux entre les Etats membres. Ainsi, les exportations extra-UE de l'UE dans le secteur bovin sont, en valeur, huit fois moins importantes que la somme des flux entre Etats membres. Le principe de la préférence communautaire (application de droits de douane aux frontières de l'UE et libre circulation des marchandises entre les Etats membres) a, bien entendu, une influence sur cette situation.

En considérant de manière cumulée les exportations intra-UE et extra-UE, les principaux pays européens exportateurs dans le secteur bovin (en valeur) sont les Pays-Bas (17% du total de l'UE), la France (15%), l'Irlande (14%), l'Allemagne (12%) et la Pologne (9%). Ces cinq pays contribuent, à eux seuls, pour 67% à l'ensemble des exportations des 28 Etats membres de l'UE. Les quinze pays qui contribuent le moins comptent pour 5% des exportations (Graphique 1).

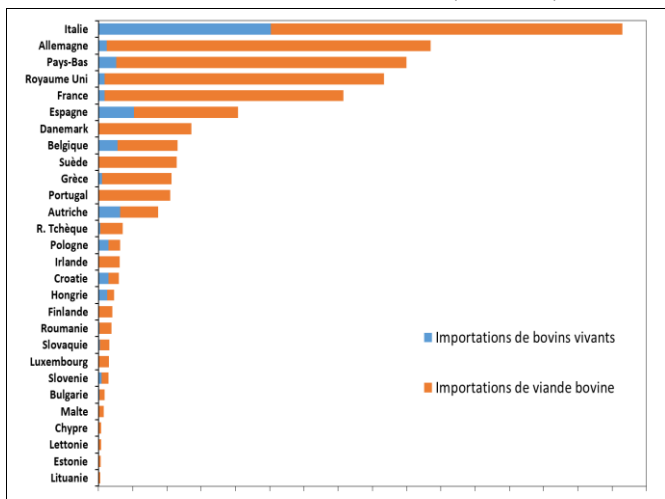
Graphique 1. Les exportations totales des pays de l'UE en bovins vivants et en viande bovine en 2015 (million d'€)



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

La France est le premier pays exportateur de bovins vivants (1,26 milliard d'euros en 2015), avec près de 40% du total européen. Elle devance ainsi l'Allemagne (10%), les Pays-Bas (8%) et l'Espagne (6%). Les bovins vivants représentent 56% de la valeur des exportations françaises du secteur bovin contre, par exemple, 21% aux Pays-Bas, 18% en Allemagne et 3% en Irlande. La France occupe, en revanche, le cinquième rang pour les exportations de viande bovine (8% du total communautaire), derrière les Pays-Bas (19%), l'Irlande (17%), l'Allemagne (12%) et la Pologne (11%).

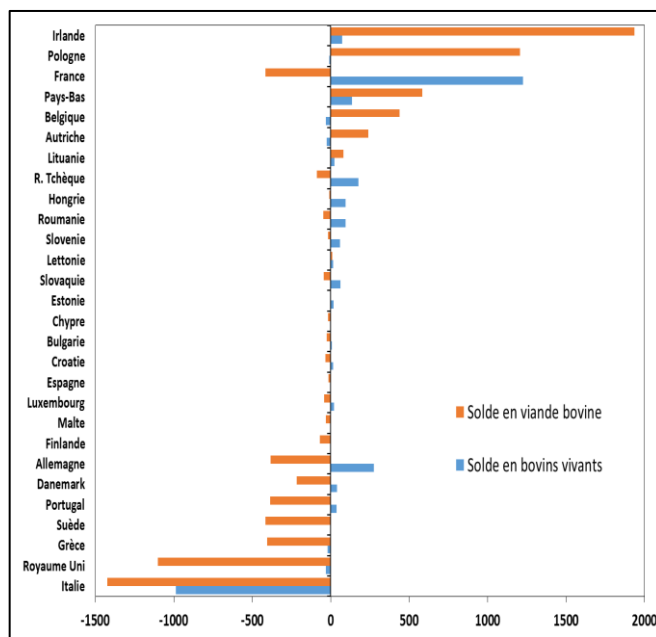
Graphique 2. Les importations totales des pays de l'UE en bovins vivants et en viande bovine en 2015 (million d'€)



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Les principaux pays européens importateurs dans le secteur bovin sont l'Italie (21% du total de l'UE), l'Allemagne (13%), les Pays-Bas (12%), le Royaume-Uni (11%) et la France (10%). Ces cinq pays contribuent, à eux seuls, pour 68% à l'ensemble des importations (Graphique 2). Les importations de bovins vivants, qui représentent 13% de la valeur des importations du secteur bovin, sont géographiquement fortement concentrées, avec un rôle crucial de l'Italie (51% du total européen) et, plus loin derrière, de l'Espagne (11%). Les principaux importateurs de viande bovine sont l'Italie (16% du total européen), l'Allemagne (15%), les Pays-Bas (13%), le Royaume-Uni (13%) et la France (11%).

Graphique 3. Le solde commercial des pays de l'UE en bovins vivants et en viande bovine en 2015 (million d'€).



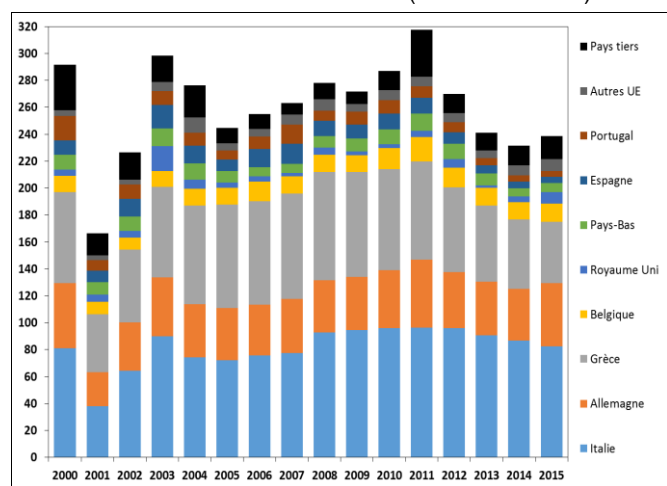
INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

En 2015, la moitié des Etats membres de l'UE ont un solde commercial négatif (en valeur) dans le secteur bovin (Graphique 3). Les cinq principaux pays déficitaires sont l'Italie (-2,41 milliards d'euros), le Royaume-Uni (1,13 milliard d'euros), la Grèce (-425 millions d'euros), la Suède (-417 millions d'euros) et le Portugal (-347 millions d'euros). Parmi ces pays, seule l'Italie est fortement déficitaire en bovins-vivants (-988 millions d'euros en 2015). Dans une quinzaine de pays, notamment les nouveaux entrants, le solde du secteur bovin se situe pas très loin de l'équilibre. Les cinq principaux pays excédentaires sont l'Irlande (+2,01 milliards d'euros), la Pologne (1,19 milliard d'euros), la France (810 millions d'euros), les Pays-Bas (719 millions d'euros) et la Belgique (408 millions d'euros). L'Irlande et la Pologne commercialisent essentiellement de la viande bovine. La France et l'Allemagne bénéficient d'un profil différent, avec un excédent en bovins vivants et un déficit en viande bovine.

2. LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE EN VIANDE BOVINE

Les exportations de la France en viande bovine s'élèvent à 979 millions d'euros en 2015 pour 238 500 tec, dont 7% à destination de pays tiers non européens tels que la Suisse, le Ghana, la Côte d'Ivoire. Constituées à 81% de viande bovine fraîche et réfrigérée, elles sont destinées essentiellement aux trois pays suivants : l'Italie (35% des volumes exportés), l'Allemagne (20%) et la Grèce (19%). Depuis le point culminant de l'année 2011 (318 000 tec), les exportations sont reparties à la baisse dans un contexte où les achats de la Grèce et de l'Italie sont influencés négativement par la crise économique (Graphique 4).

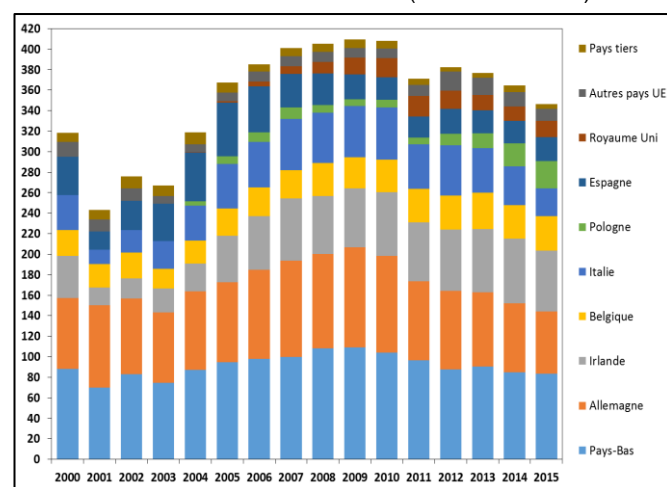
Graphique 4. La destination des exportations françaises de viande bovine entre 2000 et 2015 (en millier de tec)



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

En 2015, la France demeure le premier fournisseur de la Grèce en viande bovine en représentant 39% de leurs importations, lesquelles ont baissé de 24% depuis 2000. Les importations italiennes de viande bovine ont, quant à elles, baissé de 12% depuis le sommet atteint en 2010 (503 100 tec). Ce recul a eu un impact négatif pour la France (- 7 700 tec), qui reste son premier fournisseur (20% des importations italiennes), mais également pour les Pays-Bas (-12 000 tec) et l'Allemagne (-29 300 tec). La Pologne a, en revanche, amélioré encore son positionnement (+15 700 tec depuis 2010 et + 69 200 depuis 2000).

Graphique 5. La provenance des importations françaises de viande bovine entre 2000 et 2015 (en millier de tec)



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Les importations de la France en viande bovine s'élèvent, en 2015, à 1,39 milliard d'euros pour 346 400 tec (dont 1,5% en provenance de pays tiers). Les principaux fournisseurs de la France en viande bovine sont les Pays-Bas (24%, surtout en viande de veaux), l'Allemagne (17%), l'Irlande (17%) et la Belgique (9%), quatre pays orientés vers la production laitière. Les importations concernent surtout de la viande bovine fraîche (67% des volumes importés) issue du cheptel laitier et de la viande congelée (27%). Les abats et les produits transformés occupent une place limitée dans les achats. Les importations françaises ont atteint leur maximum en 2010 (408 000 tec) et leur minimum en 2001 (242 000 tec) date de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (Graphique 5). Entre 2010 et 2015, les importations françaises ont baissé avec l'Allemagne (-33 900 tonnes) et l'Italie (-20 700 tec), mais elles ont augmenté avec la Pologne (19 200 tec).

La France est donc, en 2015, un pays déficitaire en viande bovine, tant en valeur (-415 millions d'euros) qu'en volume (-107 800 tec, soit un déficit de 8% par rapport à la consommation). Au cours des quinze dernières années, ce solde a toujours été déficitaire (avec un creux maximum à -137 000 tec en 2009), à la seule exception de l'année 2003 (+ 31 000 tec). En 2015, et de manière déclinée selon les catégories de produits, le solde est positif pour les « quartiers avants » (+26 000 tec) et les « quartiers arrières » (+28 700 tec), mais négatif pour la viande bovine désossée fraîche et réfrigérée (-112 100 tec), pour les abats (- 8 600 tec) et pour les viandes congelées (-69 700 tec).

Tableau 1. Le solde commercial de la France en viande bovine avec ses principaux partenaires (en millier de tec et € courants)

	2000-04	2005-09	2010-14	2015
Solde en millier de tec				
UE-28	-45	-133	-123	-120
- Italie	43	35	48	55
- Grèce	61	78	64	45
- Royaume Uni	8	-4	-13	-7
- Allemagne	-35	-51	-35	-13
- Espagne	-21	-25	-14	-19
- Pologne	-1	-8	-12	-26
- Irlande	-22	-52	-60	-59
- Pays-Bas	-69	-94	-83	-77
Pays tiers	12	2	12	12
Total	-33	-131	-111	-108
Solde en million d'euros courants				
UE-28	-86	-291	-398	-415
- Italie	177	220	270	278
- Grèce	178	272	237	167
- Royaume Uni	13	-17	-54	-37
- Allemagne	-107	-161	-118	-40
- Espagne	-9	-29	-27	-45
- Pologne	-1	-21	-36	-70
- Irlande	-77	-162	-206	-213
- Pays-Bas	-228	-336	-357	-339
Pays tiers	-7	-19	10	0
Total	-92	-311	-388	-415

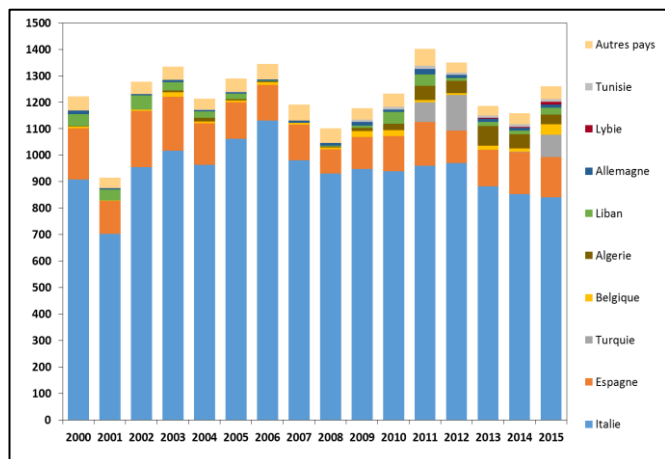
INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Tout au long de la période étudiée, la balance commerciale positive en viande bovine avec l'Italie et l'Espagne ne parvient pas à contrebalancer le déficit observé avec les Pays-Bas, l'Irlande et la Pologne (Tableau 1). Proche de l'équilibre avec les pays tiers, le solde s'est donc globalement dégradé avec les pays partenaires de l'UE.

3. LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE EN BOVINS VIVANTS

Les exportations de la France en bovins vivants (1,26 milliard d'euros) se font principalement vers l'Italie (67% du total en valeur en 2015) et vers l'Espagne (12%). Tout au long de la période étudiée, ces deux pays ont joué un rôle majeur, y compris au moment de la crise de 2001 (Graphique 6). Par rapport à l'année record de 2006 (1,13 milliard d'euros), les achats de l'Italie à la France ont reculé de 25% (en monnaie courante) pour atteindre 840 millions d'euros en 2015. La France demeure durablement le premier fournisseur de l'Italie avec 85% des parts de marché en 2015. L'Italie est un débouché déterminant pour les veaux mâles issus du cheptel allaitant français. Déficitaire en viande bovine, mais dans le contexte de baisse de la demande intérieure, ce pays achète 86% des bovins mâles vivants de plus de 300 kg que la France exporte. Ces animaux sont engraisés en Italie, surtout dans la plaine du Pô, pour ensuite être consommés dans le pays. Les importations espagnoles de bovins vivants en provenance de la France ont elles aussi reculé en passant de 203 à 152 millions d'euros entre 2002 (année la plus favorable) et 2015 (en monnaie courante). La moitié de ces importations concerne des veaux destinés à l'engraissement de plus de 160 kg à 300 kg.

Graphique 6. Les clients de la France en bovins vivants (en million d'euros courants)

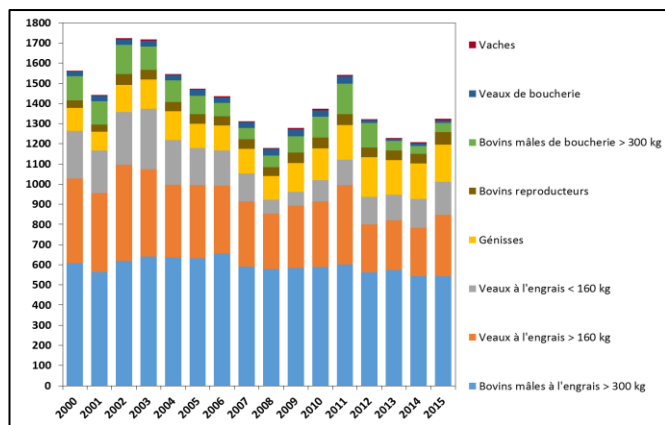


INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

En 2015, les pays tiers contribuent pour 14% aux exportations françaises de bovins vivants. Il s'agit de pays pas trop éloignés géographiquement (Turquie, Algérie, Liban, Lybie et Tunisie) et avec lesquels les échanges sont souvent incertains pour des questions commerciales (règles de protection des marchés) et logistiques (organisation des flux depuis la France).

Exprimées en nombre (têtes) de veaux et de gros bovins, les exportations françaises s'inscrivent à la baisse sur longue période pour plusieurs catégories). Les exportations de bovins mâles destinés à l'engraissement occupent une place centrale par rapport aux bovins reproducteurs ou aux gros bovins (vaches et bœufs) qui sont quasi-exclusivement abattus dans l'Hexagone (Graphique 7).

Graphique 7. Les exportations de la France en bovins vivants (en millier de têtes)

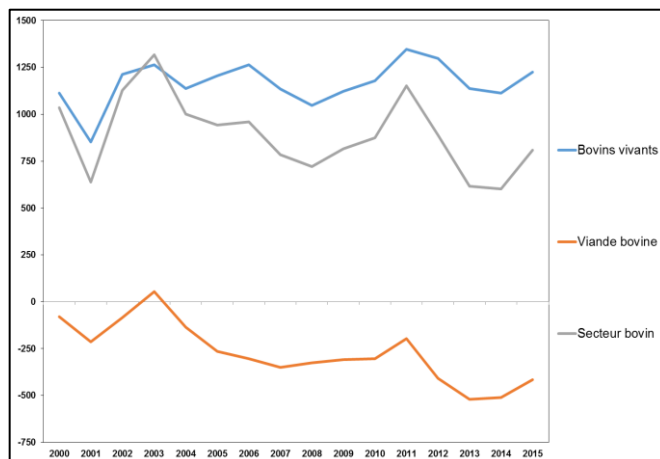


INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Les importations de la France en bovins vivants sont particulièrement faibles (35 millions d'euros en 2015 contre 108 millions d'euros en 2000) et proviennent essentiellement de l'Espagne et de la Belgique. Il en résulte que la balance commerciale de la France en bovins vivants est largement positive. Elle s'élève à 1,22 milliards d'euros en 2015.

En cumulant la viande bovine et les bovins vivants, la France dégage un solde commercial pour le secteur bovin de 810 millions d'euros en 2015 contre 601 millions d'euros en 2014 et 1,31 milliards d'euros en 2003 (meilleure année, Graphique 8). En tenant compte du phénomène de l'érosion monétaire depuis cette date (environ -17%), cela correspond à un recul important en monnaie constante.

Graphique 8. Le solde commercial du secteur bovin en France (en million d'euros courants)



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

CONCLUSION

En dépit d'une certaine érosion au fil des années de la balance commerciale de la France dans le secteur bovin (surtout exprimée en monnaie constante), celle-ci demeure toujours positive grâce en particulier aux exportations de bovins mâles vivants vers l'Italie. Les difficultés économiques qui pèsent sur le pouvoir d'achat des consommateurs dans certains pays clients fragilisent aujourd'hui la dynamique des exportations (Institut de l'Élevage, 2016-a), dans un contexte où le niveau de la consommation intérieure s'inscrit, lui aussi, à la baisse.

Les importations françaises de viande bovine se font surtout en provenance de pays européens vendeurs de femelles laitières. Elles sont destinées, pour une grande part, à la restauration hors domicile (Institut de l'Élevage, 2016-b) où la question du prix d'achat est centrale. Ainsi, la capacité du secteur allaitant à vendre des produits démarqués et plus chers par ce canal de distribution n'est pas simple. L'exigence des consommateurs pour des produits plus pratiques (comme, par exemple, la viande hachée) est un autre défi pour la filière allaitante, dans un jeu concurrentiel où les découpes de poulets occupent une place croissante. Le consentement à payer des nouvelles générations de consommateurs pour des produits alimentaires issus de systèmes productifs s'inscrivant plutôt bien dans la logique du développement durable, comme c'est souvent le cas en production allaitante, est quant à lui, largement questionné.

Contrairement à d'autres produits de qualité issus de l'agroalimentaire française (vins et spiritueux, fromages, produits de la minoterie, etc.), force est de constater que les exportations vers les pays tiers sont marginales pour les produits issus de la filière allaitante. Les pays tiers importateurs de viande bovine sont surtout attachés à la question de la compétitivité « prix » et au volet sanitaire. Ils ne sont pas, en revanche, très exigeants, du moins pour le moment, quant aux conditions de production (intensification, bien-être animal, relations aux questions environnementales, dépendance aux médicaments et hormones, etc.) qui prévalent en amont du produit commercialisé.

L'auteur remercie Cécile Le Roy (INRA, SMART-LERECO, Nantes) pour son appui dans le traitement de COMEXT.

FAO-OCDE, 2016. Perspectives agricoles 2016-2025. Rapport annuel, 144 p.

FranceAgriMer, 2016. Les produits carnés, avicoles et laitiers, Données et bilan, août, 50 p.

Institut de l'Élevage, 2016-a. Dossier annuel bovins-viande. Dossier Economie de l'Élevage, 464, 44 p.

Institut de l'Élevage, 2016-b. Où va le bœuf ? Dossier Economie de l'Élevage, 461, 40 p.